

Marchés annuels de l'année 2008 - Autorisation de signature

M. LE MAIRE, Rapporteur : Chaque année, pour assurer la bonne marche de ses services et assurer ses missions, la Ville de Besançon procède à des consultations de fournisseurs et d'entreprises.

Les marchés à passer seront, pour la plupart, à bons de commande.

Il est proposé, ci-dessous, une deuxième liste d'opérations de ce type pour l'année 2008.

Services	Intitulé	Montant annuel
Voirie	Fourniture et pose de bornes escamotables (années 2008 à 2011)	Estimation : 100 000 € TTC
	Eclairage public - Travaux d'électricité (année 2008 avec reconduction expresse pour les années 2009, 2010 et 2011) 2 lots identiques	Estimation : 350 000 € TTC
	Eclairage public - Travaux de génie civil (année 2008 avec reconduction expresse pour les années 2009, 2010 et 2011)	Estimation : 60 000 € TTC

Le Conseil Municipal est invité à en décider et à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les marchés à intervenir après mise en concurrence.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 15 février 2008.